

<http://www.snetap-fsu.fr/Hyeres-Article-de-Var-Matin.html>



# Hyères : Article de Var-Matin ( Contractuels sans salaires)

- Nos Actions - Archives - 2008-09 Archives - 2008-09 - Action rétenion des notes - Les régions et les établissements dans l'action -

Date de mise en ligne : lundi 15 septembre 2008

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

## Hyères Var-matin Lycée Agricole

**Recrutés en juillet, en poste depuis un mois et demi, dix professeurs tirent le diable par la queue pour honorer leurs frais Des profs contractuels désespèrent d'être payés Paru aujourd'hui, mercredi 15 octobre 2008**

Photo : Patrick Beaudet

- Dix professeurs contractuels du lycée agricole, dont certains enseignent à plein-temps (18 h) et dispensent des heures supplémentaires, désespèrent de toucher leur salaire de septembre. Recrutés en juillet, ils avaient pourtant rempli leur dossier au plus tôt, en parfaite connaissance des longs délais de rémunération.
- Après un premier avis stipulant que la situation serait régularisée en... janvier 2009, un courrier électronique du secrétariat général de l'agriculture établit que 70 % des rémunérations pourraient être débloquées fin octobre - début novembre.

« J'ai déménagé d'Aix-en-Provence, dit un jeune professeur. D'autres viennent de Nice, d'Aubagne ou de la région parisienne. Comment voulez-vous qu'on règle la caution d'un appartement sans salaire ? J'en suis réduit à emprunter de l'argent à ma grand-mère et recourir à des prêts gratuits pour 5 000 E. »

- **Ce dysfonctionnement n'est pas nouveau, imputable à « une faillite d'organisation et un budget insuffisant, revu chaque année à la baisse et voté par années civiles. Voilà, ce qui grève la trésorerie au dernier trimestre », déplore Patrick Prenant, enseignant, secrétaire régional du Syndicat de l'enseignement technique agricole public (Snetap-[FSU](#)).**
- Un prof : « L'État fait de l'abus de pouvoir »  
L'année dernière, pour la même raison, les syndicalistes avaient séquestré pendant quelques heures le directeur et le chef du service de l'enseignement agricole à Marseille. Conséquence : les arriérés avaient été versés en moins de dix jours.
- « En étant contractuels, nous sommes précarisés de fait, tenus de nous battre pour des avances sur salaires qui sont en réalité des arriérés, reprend le jeune enseignant. Après cinq ans d'études et de concours, c'est très décourageant. Je pense à changer complètement de branche parce que ce n'est pas vivable. De telles situations n'arriveraient pas dans le privé, on peut considérer ça comme de l'abus de pouvoir de l'État. » En début de carrière, un professeur de l'enseignement agricole touche 1 300 E nets par mois.
- Autre « vice caché » du statut, les dix vacataires ne disposent pas d'exemplaire de leur contrat de travail, ce qui complique les demandes de prêt et ne garantit pas la couverture sociale.

**- Soixante enseignants varois ont décidé de procéder à une rétention administrative des notes et « les représentants du Snetap-FSU ont quitté la table du comité technique paritaire, devant le ministre Alain Barnier », conclut Patrick Prenant. Les profs contractuels, eux, surveillent toujours leur compte en banque.**